

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE INAYA » en abrégé « CMI »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROGOBITE, Lot 1498,  
Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE INAYA » en abrégé « CMI »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et en et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :  
? CENTRE DE SANTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension où le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROGOBITE, Lot 1498, Ilot 154

Dirigeant(s) M TUO FOUNGIGUE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08199 du 23/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63709/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

